

# TRV : nouvelles grilles de rémunération

21 AVRIL 2021

E.C.E. DE DÉSIGNATION	
SALAIRE DE BASE	
PRIME ANCIENNETE(N)	
<b>*REMUNERATION BRUTE.(1)</b>	14
MALADIE	
VIEILLESSE	TT
VIEILLESSE	TT
VIEILLESSE SUP	TA
TRAVAIL TA	TA
	TT

Les nouvelles grilles de salaires du Transport de Voyageurs (+ 0.25 % en linéaire) sont applicables à partir du 1er avril 2021.

**Ces documents sont réservés uniquement aux adhérents de l'OTRE.**

[Consulter la grille pour les agents de maîtrise](#)

[Consulter la grille pour les cadres](#)

[Consulter la grille pour les employés](#)

[Consulter la grille pour les ouvriers](#)